

Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la  
Cohésion Sociale de *Midi-Pyrénées*



# SUBVENTIONS CNDS EQUIPEMENT SPORTIF

12 novembre 2015



# SOMMAIRE



## Les subventions d'équipement sportif du Centre National pour le Développement du Sport

- Les bénéficiaires
- Les critères d'éligibilité
- Le montant subventionnable
- L'attribution de subventions

## Quelques chiffres



# Les bénéficiaires

## Les porteurs de projet

- Les collectivités territoriales ou leur groupement
- Les associations sportives agréées
- Les associations et groupement d'intérêt public intervenant dans le domaine des APS

- Participe à hauteur de 20% du projet minimum
- Garantisse, de manière pérenne, le caractère et l'usage sportif de l'équipement
- Justifie les conditions d'accès à la pratique sportive organisée
- Précise le mode de réalisation et de gestion de l'équipement



# Les critères d'éligibilité

Note N°2015-DES-01  
du 6 mai 2015



## Équipement structurant de niveau local 25 M€

Équipement structurant en  
bassin de vie carencé  
23 M€

Mise en accessibilité des  
équipements sportifs  
2 M€

### Critères cumulatifs :

- Équipement spécialisé
- Construction et rénovation structurante
- Territoires identifiés
- Carence démontrée

- Mise en accessibilité des équipements existants
- Acquisition de matériel lourd spécifique

**Demande : 20% du montant subventionnable**



# Le montant subventionnable

## Entre dans le montant subventionnable

- Bassins sportifs
- Bassin d'apprentissage
- Bassin de plongeon
- Fosse à plongée
- Vestiaires et sanitaires
- Espaces accueil
- Salles de formations
- Locaux de rangement de matériel
- Locaux techniques
- Locaux médicaux et antidopage
- Tribunes en lien avec niveau de compétition amateur

## N'entre pas dans le montant subventionnable

- Parkings, espaces verts
- Espace ludique (bassins ludiques, toboggans)
- Espace santé bien être (spa, solarium...)
- Locaux administratifs
- Espace conviviaux et commerciaux
- Salle de presse et équipements de retransmission audiovisuelle
- Tribunes au-delà du niveau de compétition amateur



# Le montage du dossier

## Équipement structurant de niveau local

Équipement structurant en  
bassin de vie carencé

Mise en accessibilité des  
équipements sportifs

Montage et accompagnement des projets : DDCS-PP

Instruction DRJSCS

Instruction CNDS

Priorisation 3 dossiers pour  
Midi-Pyrénées

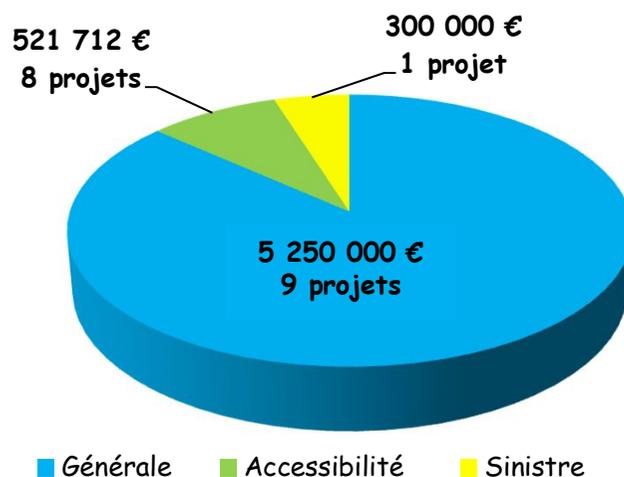
Validation Commission  
Territoriale / Préfet  
Avis CNDS

Réunion technique  
CNDS

Validation CA du CNDS et attribution

# Quelques chiffres - Données 2006 à 2014

Répartition des subventions CNDS par enveloppe



**18 projets « piscine »**  
**subventionnés**  
**6 071 712 € attribués**

Subvention moyenne : 583 333 €  
 Taux moyen de subvention : 8%

Subvention moyenne : 65 214 €  
 Taux moyen de subvention : 14%

Nombre de projets subventionnés par département



Pour en savoir plus :

<http://www.cnds.sports.gouv.fr/>



# Les correspondants départementaux



Département	NOM	Prénom	Adresse mail	Tél
DDCSPP 09	MERIGOT	Alexandra	<a href="mailto:alexandra.merigot@ariefge.gouv.fr">alexandra.merigot@ariefge.gouv.fr</a>	05.61.02.43.79
DDCSPP 12	VIEILLEDENT	Stéphane	<a href="mailto:stephane.vieilledent@aveyron.gouv.fr">stephane.vieilledent@aveyron.gouv.fr</a>	05.65.73.52.43
DDCS 31	MISSU	Anne-Laure	<a href="mailto:anne-laure.missu@haute-garonne.gouv.fr">anne-laure.missu@haute-garonne.gouv.fr</a>	05 34 45 37 42
DDCSPP 32	CANTON	Nadine	<a href="mailto:Nadine.canton@gers.gouv.fr">Nadine.canton@gers.gouv.fr</a>	05.62.58.12.74
DDCSPP 46	BOURRICAUD	Cédric	<a href="mailto:cedric.bourricaud@lot.gouv.fr">cedric.bourricaud@lot.gouv.fr</a>	05 65 20 56 62
DDCSPP 65	ROZÉ	Claudie	<a href="mailto:claudie.madrach-roze@hautes-pyrenees.gouv.fr">claudie.madrach-roze@hautes-pyrenees.gouv.fr</a>	05 62 46 42 21
DDCSPP 81	CABANEL	Didier	<a href="mailto:didier.cabanel@tarn.gouv.fr">didier.cabanel@tarn.gouv.fr</a>	05 81 27 53 61
DDCS PP 82	DELLAC	Jean-François	<a href="mailto:jean-francois.dellac@tarnetgaronne.gouv.fr">jean-francois.dellac@tarnetgaronne.gouv.fr</a>	05 63 21 18 72

